

**EXTRAIT DU REGISTRE
des
délibérations du Conseil de Communauté**

N° délib. : 001157

Rapport A

Séance du jeudi 9 septembre 2010

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I.D.
46 avenue Villarceau à Besançon,

sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 140

Ordre de passage des rapports 0.1, A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, I.1.1, I.1.2, I.1.3, I.1.4, 3.1, 10.1

Etaient présents : Amagney : Thomas JAVAUX (à partir du rapport A) Arguel : André AVIS Audeux : Françoise GALLIOU Auxon-Dessous : Jacques CANAL, Jean-Pierre BASSELIN Auxon-Dessus : Serge RUTKOWSKI, Geneviève VERRON Avanne-Aveney : Laurent DELMOTTE, Jean-Pierre TAILLARD Besançon : Eric ALAUZET (à partir du rapport E), Frédéric ALLEMANN, Nicolas BODIN, Pascal BONNET, Patrick BONTEMPS (jusqu'au rapport J), Martine BULTOT, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Jean-Jacques DEMONET, Emmanuel DUMONT, Odile FAIVRE-PETITJEAN, Béatrice FALCINELLA (jusqu'au rapport I.1.4), Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Catherine GELIN, Didier GENDRAUD (à partir du rapport A et jusqu'au rapport L), Abdel GHEZALI, Jean-François GIRARD (jusqu'au rapport E), Jean-Marie GIRERD, Philippe GONON, Jean-Pierre GOVIGNAUX (jusqu'au rapport C), Nicolas GUILLEMET, Valérie HINCELIN (jusqu'au rapport G), Martine JEANNIN, Sylvie JEANNIN (jusqu'au rapport I), Solange JOLY, Jean-Sébastien LEUBA (à partir du rapport A), Christophe LIME, Michel LOYAT (à partir du rapport A), Jacques MARIOT, Annie MENETRIER, Carine MICHEL, Frank MONNEUR, Nohzat MOUNTASSIR, Jacqueline PANIER, Elisabeth PEQUIGNOT, Danièle POISSENOT (à partir du rapport A et jusqu'au rapport I.1.4), Françoise PRESSE, Jean ROSSELOT, Jean-Claude ROY, Edouard SASSARD, Joëlle SCHIRRER (à partir du rapport K), Marie-Noëlle SCHOELLER, Catherine THIEBAUT, Corinne TISSIER, Sylvie WANLIN, Nicole WEINMAN (jusqu'au rapport I.1.1) Boussières : Roland DEMESMAY Brailans : Alain BLESSEMAILLE Busy : Philippe SIMONIN (à partir du rapport B) Chalezeule : Christian MAGNIN-FEYSOT, Raymond REYLE (jusqu'au rapport L) Champagny : Claude VOIDEY Champvans les Moulins : Jean-Marie ROTH Chatillon le Duc : Denis GALLET (à partir du rapport A), Philippe GUILLAUME Chauxenne : Bernard VOUGNON Chaudfontaine : Jacky LOUISSON Chemaudin : Bruno COSTANTINI Dannemarie-sur-Crête : Gérard GALLIOT (représenté par Jean-Claude FORESTIER), Jean-Pierre PROST Deluz : Sylvaine BARASSI (jusqu'au rapport E) Ecole-Valentin : Yves GUYEN (à partir du rapport E) Fontain : Jean-Paul DILLSCHNEIDER Franois : Françoise GILLET, Claude PREIONI Grandfontaine : François LOPEZ, Laurent SANSEIGNE La Chevillotte : Jean PIQUARD La Vèze : Jacques CURTY Larnod : Gisèle ARDIET (représentée par Hugues TRUDET) Mamirolle : Daniel HUOT, Didier MARQUER (représenté par Robert POURCELOT) Marchaux : Bernard BECOULET Miserey-Salines : Marcel FELT (à partir du rapport E), Denis JOLY (à partir du rapport B) Montfaucon : Michel CARTERON, Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château : Marcel COTTINY Morre : Jean-Michel CAYUELA, Gérard VALLET (à partir du rapport K) Nancray : Jean-Pierre MARTIN Noironte : Bernard MADOUX Novillars : Philippe BELUCHE (jusqu'au rapport J), Bernard BOURDAIS (jusqu'au rapport I.1.4) Pelousey : Catherine BARTHELET (à partir du rapport A) Pirey : Jacques COINTET, Robert STEPOURJINE Pouilly-les-Vignes : Jean-Michel FAIVRE (jusqu'au rapport I.1.4) Pugey : Marie-Noëlle LATHUILIERE Rancenay : Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : Stéphane COURBET (à partir du rapport A), Jean-Pierre ISSARTEL (représenté par Joël JOSSO) Routelle : Claude SIMONIN Saône : Maryse BILLOT (jusqu'au rapport I), Alain VIENNET (jusqu'au rapport I) Serre-les-Sapins : Gabriel BAULIEU, Christian BOILLEY (à partir du rapport A) Tallenay : Jean-Yves PRALON Thise : Bernard MOYSE, Jean TARBOURIECH Thoraise : Jean-Michel MAY Vaire-Arcier : Patrick RACINE Vaire-le-Petit : Michèle DE WILDE Vaux-les-Prés : Bernard GAVIGNET.

Etaient absents : Besançon : Hayatte AKODAD, Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, Benoît CYPRIANI, Yves-Michel DAHOUI, Cyril DEVESA, Fanny GERDIL-DJAOUAI, Lazhar HAKKAR, Michel OMOURI, Béatrice RONZI Beure : Philippe CHANEY, Auguste KOELLER Boussières : Bertrand ASTRIC Chaleze : Christophe CURTY Champoux : Thierry CHATOT Chemaudin : Gilbert GAVIGNET Ecole-Valentin : André BAVEREL Gennes : Jean SIMONDON Le Gratteris : Cédric LINDECKER Marchaux : Brigitte VIONNET Mazerolles-le-Salain : Daniel PARIS Montferrand-le-Château : Séverine MONLLOR Nancray : Daniel ROLET Osselle : Jacques MENIGOZ Pelousey : Claude OYTANA Pouilly-les-Vignes : Jean-Marc BOUSSET Torpes : Bernard LAURENT Vorges-les-Pins : Patrick VERDIER.

Secrétaire de séance : Emmanuel DUMONT.

Procurations de vote :

Mandants : P. BONTEMPS (à partir du rapport K), B. CYPRIANI, Y.M. DAHOUI, C. DEVESA, F. GERDIL-DJAOUAI, D. GENDRAUD (jusqu'au rapport 0.1 et à partir du rapport M), J.F. GIRARD (à partir du rapport F), J.P. GOVIGNAUX (à partir du rapport D), L. HAKKAR, V. HINCELIN (à partir du rapport H), S. JEANNIN (à partir du rapport J), M. OMOURI, B. RONZI, J. SCHIRRER (jusqu'au rapport J), B. ASTRIC, R. REYLE (à partir du rapport M), A. BAVEREL, B. VIONNET, D. PARIS, S. MONLLOR, G. VALLET (jusqu'au rapport J), D. ROLET, P. BELUCHE (à partir du rapport K), J.M. BOUSSET, M. BILLOT (à partir du rapport J), A. VIENNET (à partir du rapport J).

Mandataires : J. PANIER (à partir du rapport K), N. GUILLEMET, F. MONNEUR, C. THIEBAUT, J.J. DEMONET, S. WANLIN (jusqu'au rapport 0.1 et à partir du rapport M), N. WEINMAN (à partir du rapport F), J.C. ROY (à partir du rapport D), A. GHEZALI, N. MOUNTASSIR (à partir du rapport H), F. FELLMANN (à partir du rapport J), P. BONNET, D. GENDRAUD, N. BODIN (jusqu'au rapport J), R. DEMESMAY, C. MAGNIN-FEYSOT (à partir du rapport M), Y. GUYEN, B. BECOULET, C. PREIONI, M. COTTINY, J.M. CAYUELA (jusqu'au rapport J), J.P. MARTIN, B. BOURDAIS (à partir du rapport K), J.M. FAIVRE, A. AVIS (à partir du rapport J), C. LIME (à partir du rapport J).

Objet : Syndicat Mixte du Parc Scientifique et Industriel de Besançon (SMPSI)

Syndicat Mixte du Parc Scientifique et Industriel de Besançon (SMPSI)

Rapporteur : M. Jean-Louis FOUSSERET, Président du SMPSI

Statut : Syndicat Mixte

Nom du Président : Jean-Louis FOUSSERET

Siège : 4, rue Gabriel Plançon - 25000 Besançon

Direction : TEMIS Innovation - 18 rue Alain Savary - 25000 Besançon

Institutions membres : CAGB - CG25 - CRFC - CCID

Représentants de la CAGB :

- 8 titulaires (JL. Fousseret, A. Ménétrier, M. Loyat, N. Bodin, G. Baulieu, R. Demesmay, M. Felt, JP Martin),

- 8 suppléants (N. Weinman, M. Bultot, D. Poissenot, B. Ronzi, T. Javaux, MN. Lathuillière, B. Becoulet, G. Vallet).

Budget 2010 du Syndicat

	Budget 2010	Contributions CAGB	%
Fonctionnement	324 544 € <i>dont besoin de financement 208 621 €</i>	98 052 €	47 %
Investissement	5 780 636 € <i>dont besoin de financement 134 734 €</i>	100 000 €	74 %

Budget d'opération

- **Total : 39,8 M€ dont 42 % déjà réalisés en dépenses et en recettes (16,9 M€).**
- **2010 : 2 761 K€** nécessitant 134 K€ d'apport financier du SMPSI, le reste provenant des recettes commerciales et report d'excédents.

I. Rapport d'activité 2009

L'année 2009 a vu la poursuite de l'aménagement du parc scientifique avec :

- l'achèvement des travaux de la voie TCSP,
- la réalisation du parking de la rue Sophie Germain en face de Sophysa,
- l'aménagement intérieur de cellules du bâtiment MICROTECH.

Concernant la commercialisation et l'implantation d'entreprises, plusieurs projets importants se sont développés en 2009 :

- Témis Center 3 (2 900 m²) et Témis Center 4 (2 100 m²) dédiés aux services aux entreprises,
- implantation d'entreprises occupant la totalité du bâtiment MICROTECH,
- lancement des chantiers du Pôle Emploi (3 700 m²), de la Crèche d'entreprises (700 m²) et de l'Hôtel Pichet (1 500 m² - 61 chambres),
- engagement des réflexions et études de faisabilité de plusieurs projets immobiliers complémentaires dans les domaines :
 - tertiaires (NOVATECH PLAZA pour 5 200 m², MICROTECH 2 pour 1 500 m²),
 - industriels (MECASEM pour 1 100 m², USITECH pour 1 900 m²),
 - universitaires (extension de l'ENSMM pour 2 100 m²),
 - de recherche (construction par la Région d'un immeuble Témis Sciences regroupant des laboratoires universitaires pour 8 000 m² et extension de la salle blanche de TIMM pour 800 m² avec l'appui financier du Grand Besançon).

Quant à Témis Innovation - Maison des Microtechniques -, le taux d'occupation est de 85 % et 145 personnes y travaillent au 31/03/10.

Au 31/12/09, près de 17 M€ HT ont été investis (11,5 M€ par le Syndicat dont 8,5 M€ par la CAGB) et environ 600 emplois privés installés sur la technopole.

II. Objectifs 2010

La **certification ISO 14001** obtenue en juillet 2010 (audit externe avec l'organisme certificateur Ecopass mené en juillet 2010) a nécessité d'arrêter un programme de management environnemental pour l'accueil d'entreprises et la gestion de la technopole. Les 1^{ères} actions seront mises en place sur 2010-2011.

Une **mission** est confiée à un cabinet **d'architecte-urbaniste conseil** (Milani - Baudoin) pour affiner les orientations d'aménagement, **reformuler le plan de composition global** et le découpage des îlots, définir les prescriptions par îlot et examiner les dossiers de demandes de permis de construire à venir.

Les travaux d'aménagement se poursuivront avec la réalisation du parking de la crèche d'entreprises.

La constitution d'une **offre immobilière locative** pour les entreprises en sortie de pépinière et d'hôtel reste sur Témis comme sur Témis Santé, un enjeu majeur pour les années à venir (USITECH & MICROTECH 2).

Le développement du **Très Haut Débit** et des **services aux usagers** (entreprises, salariés...) accompagnera l'accroissement de la population de la technopole pour faire de Témis un quartier d'affaires et un quartier de vie.

Certains des projets immobiliers engagés en 2009 seront livrés : **Pôle Emploi** (200 personnes), **Témis Center 3** (DREAL : 200 personnes) et **Témis Center 4** (services aux entreprises), l'**Hôtel ALL SUITE** du groupe **Pichet** (61 chambres) et la **Crèche d'entreprises Baby&Co**.

L'ISI FC, institut universitaire de formation d'ingénieurs en Biomédical, sera, après travaux de la SAIEMB IE, installé dans le bâtiment ex-IRDQ (170 personnes).

Témis cédera à la SAIEMB IE le bâtiment MICROTECH complètement occupé.

En complément, entreront en phase opérationnelle (étude de maîtrise d'œuvre, travaux) en 2010 :

- 2 programmes immobiliers portés par la technopole en vue d'offrir des solutions pérennes d'implantation aux entreprises devant quitter Témis Innovation - Maison des Microtechniques : **USITECH** (1 900 m² industriels) et **MICROTECH 2** (1 500 m² de tertiaire industriel) - livraisons prévues fin 2011 - début 2012,
- l'extension de **l'ENSMM 1^{ère} tranche**,
- **Témis Sciences** (APD - DCE),
- **NOVATECH PLAZA** du groupe Lazard : 2 x 2600 m² de tertiaire en blanc (services aux entreprises),
- le **restaurant** (300 m²) de l'Hôtel Pichet et un immeuble tertiaire (3 000 m²) de Pichet,
- la construction du Forum (4 300 m²) par Grand Besançon Habitat,

La réalisation d'études de faisabilité de projets industriels se poursuivra.

En matière de **promotion** et de **prospection**, Témis renforcera la **concertation** et les **synergies** entre les différents acteurs et partenaires économiques et scientifiques afin de gagner en visibilité et notoriété, notamment à l'occasion de **MICRONORA 2010** et MEDTEC... et au-delà dans le cadre des stratégies de développement et d'innovation du Grand Besançon et de la Région.

Un groupe de pilotage unique Témis - Témis Santé est mis en place pour renforcer la dynamique de développement de la technopole bisontine microtechnique et santé.

Le Conseil de Communauté prend connaissance de ces éléments.

Pour extrait conforme,

Le Président

PRÉFECTURE
DE RÉGION FRANCHE-COMTÉ
PRÉFECTURE DU DOUBS



D.C.T.C.J.
Contrôle de légalité

RECU 21.SEP 2010